



Assemblée

Distr. générale
9 juillet 2026
Français
Original : anglais

Trente et unième session

Kingston, 27-31 juillet 2026

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants
à la Commission des finances, conformément aux dispositions
du paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord
relatif à l'application de la partie XI de la Convention
des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982**

Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances conformément au paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982

Note de la Secrétaire générale

1. L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins est invitée à prendre note du fait que Lee-Anne Yarr (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), membre de la Commission des finances, a démissionné avec effet au 24 juin 2026. Elle avait été élue membre de la Commission par l'Assemblée à sa trentième session, afin de pourvoir le siège laissé vacant par Christopher Hilton (Royaume-Uni) jusqu'au terme du mandat de ce dernier, soit le 31 décembre 2027 (voir [ISBA/30/A/14](#)).

2. Le paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 dispose qu'en cas de décès, d'empêchement ou de démission d'un membre de la Commission avant l'expiration de son mandat, l'Assemblée élit pour achever le terme du mandat un membre appartenant à la même région géographique ou au même groupe d'États.

3. Par une note verbale datée du 29 juin 2026, le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni a informé le Secrétariat de l'Autorité que Greg Reisman était proposé comme candidat pour pourvoir le siège laissé vacant à la Commission par M^{me} Yarr jusqu'au terme du mandat de cette dernière, soit le 31 décembre 2027. Le curriculum vitae de M. Reisman est disponible sur le site Web de l'Autorité¹.

* [ISBA/31/A/L.1/Rev.1](#).

¹ Voir <https://isa.org.jm/wp-content/uploads/2026/07/Greg-Reisman-UK-CV-ISA-Finance-Committee.pdf>.

